

Fiche de poste n°	FP115-2016
Fonction :	BED
Nature :	REF
Spécialité :	G0000 – sans spécialité
Discipline :	Toute option
Affectation :	0720138J
Rattachement :	0720138J
Commentaire support SIAM :	Référent 17 – coordonnateur AVS

Intitulé du poste :	Référent ASH 17 – COORDONNATEUR A.V.S.
Affectation :	Direction des services départementaux de l'Education nationale - Le Mans
Résidence administrative principale :	I.E.N. Le Mans ASH – Le Mans
Lieu de travail :	DSDEN 72 – boulevard Paixhans – Le Mans
Secteur d'intervention :	<ul style="list-style-type: none"> - le département - rattachement à la circonscription ASH, membre du pôle-ressources - sous la responsabilité fonctionnelle de l'IEN-ASH partagée avec le chef de service DRH de la DSDEN en fonction des tâches
Mission :	<p>Mission 1 : répartir les aides humaines à la scolarisation des élèves handicapés,</p> <ul style="list-style-type: none"> - au préalable, organiser et participer au recrutement des AESH et des personnes en CAE-CUI, - favoriser le partenariat avec pôle-emploi, - répartir des aides humaines en fonction des besoins - assurer l'accompagnement des AVS dans leur prise de fonction et sur la durée de leur exercice <p>Mission 2 : être le collaborateur immédiat de l'IEN ASH dont il est un conseiller technique et du chef de service DRH,</p> <ul style="list-style-type: none"> - possibilité d'intervention - participer le cas échéant à la formation continue et initiale des enseignants - participer à des groupes de travail (ASH, DRH) et aux commissions ASH - renseigner les enquêtes départementales, académiques, nationales - mutualiser les informations portant sur les AVS entre l'IEN ASH et le chef de service DRH, <p>Mission 3 : accueillir, écouter, conseiller les familles d'enfants en situation de handicap et aider les équipes pédagogiques,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être un interlocuteur privilégié des parents et des équipes pédagogiques - orienter les familles et les enseignants vers les bons interlocuteurs <p>Mission 4 : membre suppléant à la CDA PH ou suppléant à la CDA PH</p>
Compétences / expérience / qualifications requises :	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire du CAPSAIS ou du CAPA SH toute option. - Expérience de la scolarisation des élèves en situation de handicap. - Connaissance du système éducatif. - Sens du contact, du dialogue avec les partenaires, aptitudes à prendre du recul, à rédiger des courriers
Quotité de travail :	<p>Poste à temps plein</p> <p>Horaires administratifs de la fonction publique, soit 1607 heures annuels</p> <p>Service hebdomadaire de 40 heures</p> <p>Congés annuels de 12 semaines</p>
Régime indemnitaire :	<p>Indemnité de fonction particulière liée à une spécialisation, soit 834,12 € par an</p> <p>Indemnité de référent ASH, soit 929 € par an</p>
Durée de la mission :	<p>Poste à exigences particulières pour une mission limitée à 3 années scolaires, susceptible d'être renouvelée selon les règles en vigueur à l'échéance.</p>